



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
FITIAVANA - TANINDRAZANA - FANDROSOANA

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



FEUILLE DE ROUTE SUR LE DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE À MADAGASCAR

SEPTEMBRE 2019





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



FEUILLE DE ROUTE NATIONALE SUR LE PROCESSUS DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE ET DU PLAN
DIRECTION DE LA PLANIFICATION
Immeuble PLAN, Anosy Antananarivo 101 – MADAGASCAR



*« Dividende Démographique :
Levier Accélérateur de la Croissance
de Madagascar »*



AVANT-PROPOS

La présente édition de la Feuille de route sur le Dividende Démographique est la première à Madagascar depuis notre engagement en termes d'actions à la thématique africaine, lors de la 26ème édition du Sommet d'Addis-Abeba, visant à « Tirer pleinement profit du Dividende démographique en investissant dans la jeunesse ». Il sied de signaler que nous sommes le cinquième sur 55 pays en Afrique qui a lancé ce thème dans l'optique de considérer les avantages de la considération de la population comme paramètre fondamental du développement.

Face au contexte d'une croissance rapide de la population souvent non proportionnelle à la croissance de l'économie, ce document de planification à caractère multisectoriel relie l'économie et la dynamique de population. Il fournit le cadre d'analyse des différents piliers de développement basé sur les dimensions socio-économique et celle de la gouvernance. Cependant, la réalisation des actions prioritaires identifiées dans cette feuille de route reste un moyen sûr de tirer profit du dividende démographique.

Dans sa vision de faire de Madagascar un pays émergent dans les cinq prochaines années, SEM le Président de la République de Madagascar voudrait faire de la capture du dividende démographique

une des actions primordiales du Gouvernement malagasy. La stratégie de croissance intégrée véhiculée dans une perspective de l'Émergence rapide du pays définit les orientations stratégiques pour faire en sorte que cette capture du dividende démographique puisse être un levier d'accélérateur du développement économique et humain à Madagascar. La mise en place de ce processus renforce également les investissements menés au niveau des secteurs œuvrant dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'emploi et de l'entrepreneuriat ainsi que de la gouvernance.

Au nom du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), qui est chargé de la conduite du processus à Madagascar, j'adresse mes vifs remerciements à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce document, à savoir : l'équipe technique de la Direction de la Planification au niveau du MEF, les membres de l'Equipe du Dividende Démographique (EDD) composés des départements publics, des ONGs, des représentants des jeunes, des représentants des sociétés civiles, ainsi que de l'UNFPA et l'USAID HP plus. Votre engagement, à travers ce processus participatif, est le fruit de ce document.



Le Ministre de l'Économie et des Finances

RANDRIAMANDRATO Richard





PERSONNES AYANT CONTRIBUÉ À L'ÉLABORATION DU DOCUMENT

▪ Supervision Générale

RANDRIAMANDRATO Richard
Ministre de l'Économie et des Finances

▪ Equipe technique

Coordination

RAHARIMANGA Mbolatiana (MEF)
RAOBISON Michaël Alberteau (MEF)
RANDRIANARISON Jean Gabriel (MEF)
RAZAFIARISON Jean Christian (MEF)
BIHARISOA Serzhino (MEF)

Synthèse et rédaction

BIHARISOA Serzhino (MEF)
RAOBISAHOLY Albertine (MEF)
RAKOTOARIVONY Ginette (MEF)
JOROMANANTSOA Haniela (MEF)
ANDRIANAVALONA Lovaniaina Hasina (MEF)
RABEARY Stéphanie (MEF)
RAZANAMASY Voninavoko (MSANP)
RADESA Franck Gérard (MPPSPF)
RAJAOARINARIVO Tiavina Jean (MJS)
RAKOTONDRABE Patricia (UNFPA)
RALAISON Haingo (USAID / MCSP)

Pilier Gouvernance

TSILAZAINA Oberlin Tsilanizara (MPFN/OSC)
ANDRIANAVALONA Lovaniaina Hasina (MEF)

RAHAJANIRINA Christiane (MSANP)
JOHNSON Roland (MPPSPF)
RAJAOARINARIVO Tiavina Jean (MJS)
NGOY Kishimba (UNFPA)
RAKOTOVAO Jean Pierre (USAID / MCSP)

Pilier Santé

RAVONIHARIVELO Nirina Fleurette (MEF)
RABEARY Stéphanie (MEF)
RAKOTONDRAZAY Sheila (MSANP)
RAFAMANTANANTSOA Jean Florent (MSANP)
ANDRIATSIMAMETRA Veroniaina (MSANP)
RADESA Franck Gérard (MPPSPF)
RAJAOARINARIVO Tiavina Jean (MJS)
RAZAFINDRAFARA Larissa Malula (FISA)
RAHARISON Julien (MSM)
RASOAVINIAINA Lalaso (ASOS)
RIVO Noelson (USAID/HP+)
ANDRIANALIMANANA Iriana (USAID / Mahefa Miaraka)
RAKOTOVAO Jean Pierre (USAID / MCSP)
NGOY Kishimba (UNFPA)

Pilier Education

JOROMANANTSOA Haniela (MEF)
RANDRIANIRINA Heriniaina Michelice (MEF)
BAYANTE Sarah (MEN)
RAMAFEHARISON Danielle Anselme (MEN)



JOHNSON Roland (MPPSPF)
RAJAOARINARIVO Tiavina Jean (MJS)
RANAIVOSOA Faniry Domoina (MJS)
RABARIJAONA Rindra (INSTAT)
RAMAROVAVY Faraniaina Estherie (MJS)
RAVOAHANGILALAO Christian Jean Francis (INSTAT)
RAKOTOMALALA Andry Zo Koloina (Association des jeunes Tana Ville)
RABARY Onja (UNFPA)

Pilier Emploi

JOROMANANTSOA Haniela (MEF)
RAMAHARO Maminirina Franck (MEF)
RAVELOARISON Tanteliniaina (MEF)
RAJAOARINARIVO Tiavina Jean (MJS)
RAVONIARIMALALA Virginie (MEFTP)
RASOANINDRINAHARINOSY Holy (MPTDN)
RAKOTOMANANA Rivelt (Global Entrepreneur Network)
RAMAROMANANA Clara (BIT)

RABEARY Stéphanie (MEF)
ANDRIANAVALONA Lovaniaina Hasina (MEF)
RAMAHARO Maminirina Franck (MEF)
RANDRIANIRINA Heriniaina Michelice (MEF)
RADESA Franck Gérard (MPPSPF)
RAZANAMASY Voninavoko (MSANP)
RAKOTOSON Patricia (MSANP)
RAHAJANIRINA Christiane (MSANP)
RASOANINDRINAHARINOSY Holy (MPTDN)
RAKOTONDRABE Patricia (UNFPA)
ANDRIANALIMANANA Iriana (USAID / Mahefa Miaraka)

Comité technique et validation

RANDRIANARISON Jean Gabriel (MEF)
RAZAFIARISON Jean Christian (MEF)
RAMIHANTANIARIVO Herlyne (MSANP)
BEZAKA Brutho (MJS)
PILAZA Adolphe (MPPSPF)
BIHARISOA Serzhino (MEF)
RAVONIARISOA Marie Georgette (MSANP)
RAOBISAHOLY Albertine (MEF)
RAVELOHERY Tokinirina (MEF)



SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BIANCO Bureau Indépendant ANtiCOrruption	DR Développement Rural
BIT Bureau International du Travail	ECC Education à la Citoyenneté et au Civisme
BM Banque Mondiale	EDD Equipe du Dividende Démographique
BNGRC Bureau Nationale de Gestion des Risques et des Catastrophes	EDS Enquête Démographique et de Santé
BTP Bâtiment et Travaux Publics	EDSMD Enquête Démographique et de Santé à Madagascar
BTP/RS Bâtiment et Travaux Publics / Ressources Stratégiques	EI Education Inclusive
CAR Centre d'Alphabétisation et de Ressources	EITI Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
CARMMA CAmpagne pour la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique	ENSOMD Enquête Nationale pour le Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement
CENI Commission Electorale Nationale Indépendante	ESR Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique
CFP Centres de Formation Professionnelle	ETFP/DC Enseignement Technique, la Formation Professionnelle et le Développement des Compétences
COOCM Cadre d'Orientation et d'Organisation du Curriculum Malagasy	FID Fonds d'Intervention pour le Développement
CPAS Centre Publique d'Action Sociale	FISA Fianakaviana Sambatra
CPN Consultation PréNatale	FR/DD Feuille de Route sur le Dividende Démographique
CSBF Commission de Supervision Bancaire et Financière	GEM Groupement des Entreprises de Madagascar
CSI Comité de la Sauvegarde de l'Intégrité	GIZ Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
CTD Collectivités Territoriales Décentralisées	HP+ Health Project plus
DD Dividende Démographique	



IDH Indice de Développement Humain	MID Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
INSTAT Institut National de la Statistique	MINJUS Ministère de la Justice
IPPF International Planned Parenthood Federation	MJS Ministère de la Jeunesse et des Sports
ISF Indice Synthétique de Fécondité	MPPSPF Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme
IST/VIH-SIDA Infection Sexuellement Transmissible /Virus de l'Immunodéficience Humaine /Syndrome de l'ImmunoDéficience Acquis	MPTDN Ministère des Postes, des Télécommunications et du Développement Numérique
LMD Licence-Master-Doctorat	MSANP Ministère de la Santé Publique
LTP Lycées Techniques et Professionnels	MSP Ministère de la Sécurité Publique
MAE Ministère des Affaires Etrangères	MTEFPLS Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Fonction Publique et des Lois Sociales
MAEP Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche	MTMT Ministère des Transports, de la Météorologie et du Tourisme
MATHTP Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et des Travaux Publics	NTIC Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
MCC Ministère de la Communication et de la Culture	ODD Objectifs de Développement Durable
MEDD Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	OIF Organisation Internationale de la Francophonie
MEEH Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Hydrocarbures	OMD Objectifs du Millénaire pour le Développement
MENETP Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique et Professionnelle	ONN Office National de Nutrition
MEF Ministère de l'Economie et des Finances	ONG Organisme Non Gouvernemental
MESRSI Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique et de l'Innovation	OSC Organisation de la Société Civile
MICA Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	PAGI Projet d'Appui à la Gouvernance Institutionnelle



PAM Programme Alimentaire Mondial	SR/PF Santé de la Reproduction/Planification Familiale
PANB Plan d'Action Nationale Budgétisé	SRAJ Santé de la Reproduction des Adolescents et des Jeunes
PDSS Plan de Développement du Secteur Santé	TBS Taux Brut de Scolarisation
PF Planification Familiale	THA Textile, Habillement et Accessoires
PIB Produit Intérieur Brut	THR Tourisme, Hôtellerie et Restauration
PND Plan National de Développement	TIC Technologies de l'Information et de Communication
PREA Programme de Réformes pour l'Efficacité de l'Administration	UA Union Africaine
PSE Plan Sectoriel de l'Education	UE Union Européenne
PSNSRAJ Plan Stratégique National de la Santé de la Reproduction des Adolescents et des Jeunes	UNDP Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF Partenaire Technique et Financier	UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
PUP Programme d'Urgence Présidentiel	UNFPA Fonds des Nations Unies pour la Population
RGPH3 Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation	UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
RMDH Rapport Mondial sur le Développement Humain	USAID Agence Américaine de Développement International
RPI Ressource Propre Interne	VAE Validation des Acquis de l'Expérience
RSE Responsabilité Sociétales des Entreprises	ZFI Zone Franche Industrielle
SAMIFIN Service de renseignements financiers luttant contre le blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme	
SEG Secrétaire d'Etat auprès de la Défense nationale chargé de la Gendarmerie	
SONU Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence	





TABLES DES MATIERES

AVANT-PROPOS.....	V
PERSONNES AYANT CONTRIBUÉ À L'ÉLABORATION DU DOCUMENT	VII
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	IX
LISTE DES GRAPHIQUES.....	XII
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	1
I. INTRODUCTION.....	3
II. CADRE CONTEXTUEL	7
Secteur santé.....	10
Secteur Education.....	12
Secteur Emploi.....	14
Secteur Gouvernance.....	15
III. OBJECTIFS, CADRES, VALEURS ET PRINCIPES DE LA FEUILLE DE ROUTE.....	17
IV. LES PILIERS THÉMATIQUES	21
V. CONCLUSION	33
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	37





LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1

Evolution de l'effectif de la population de Madagascar 1960-2014, estimation 2025-2050 **9**

Graphique 2

Pyramide des âges de la population par sexe **9**

Graphique 3

Evolution du taux de croissance du PIB de 1985 à 2016 **10**

Graphique 4

Évolution de l'ISF selon les grandes enquêtes nationales **11**





RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Dividende démographique, défini comme l'opportunité temporaire de réaliser un développement socioéconomique rapide provoqué par une baisse des niveaux de fécondité et une augmentation des investissements stratégiques dans des secteurs clés, a été considéré comme une solution à la multitude de problèmes rencontrés par les pays en développement. L'Union Africaine a reconnu que l'exploitation du Dividende démographique constituait une opportunité pour les pays africains de relever les défis du développement, notamment le taux de chômage élevé, la forte incidence de la pauvreté, la migration forcée des jeunes, la morbidité et les activités criminelles chez les jeunes. Elle a élaboré une Feuille de route sur le dividende démographique visant à tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse dont Madagascar fait partie des 55 pays Africains qui se sont engagés à mettre en œuvre le processus.

A cet effet, il a été prévu d'élaborer notre propre Feuille de route sur le Dividende démographique en vue d'accélérer la croissance économique. Des travaux préalables ont été prévus dans le cadre de sa préparation. Il s'agit de la constitution de l'équipe technique du dividende démographique et de la tenue des diverses réunions de travaux de réflexion qui impliquaient les autorités nationales publiques et privées, les parlementaires, les corps diplomatiques, les premiers responsables des partenaires techniques et financiers ainsi que les organisations de la société civile. Le processus d'élaboration de la FR/DD comprend trois étapes notamment (i) les ateliers de

travail de l'Equipe de Dividende Démographique afin d'avoir un draft puis (ii) le partage du document avec les recueils des feedbacks et enfin (iii) la consultation nationale pour validation du document.

L'élaboration de la présente Feuille de route du dividende démographique traduit une appropriation nationale de la Feuille de route de l'Union africaine dont les buts et objectifs correspondent bien à l'Agenda de développement national. A cet effet, l'équipe en charge de l'élaboration de cette feuille de route s'est inspirée de la feuille de route de l'Union africaine en complémentarité avec la Politique générale de l'Etat. Le document fait ressortir les domaines d'intervention prioritaires pour faire « Madagascar, un pays émergent » à travers l'exploitation de la potentialité des jeunes, une opportunité de développement économique accéléré. Elle permet une vue intégrée des différents domaines d'interventions ciblant les adolescents et les jeunes en rapport avec les quatre piliers et déterminants du dividende démographique. Ces quatre piliers formant la Feuille de route nationale sont : la santé et la Planification Familiale, l'éducation et le développement des compétences, l'emploi et l'entrepreneuriat, et la gouvernance.

Son élaboration nécessitait une analyse approfondie des situations socio-économiques et démographiques de la population. Cela a permis de dégager les 28 actions clés et quelques activités prioritaires réparties sur les 4 piliers permettant au pays de profiter d'un surplus économique.

Pilier « la Santé et la Planification Familiale » :

- | | |
|--|--|
| 1. Engager les hauts dirigeants de l'Etat à prioriser la santé de la reproduction et la planification familiale afin de permettre l'autonomisation et le développement socio-économique de la famille et du pays | accessible pour tous dans le système de santé |
| 2. Renforcer le système de partenariat entre les structures concernées pour la prévention et la protection des jeunes contre les fléaux socio-sanitaires | 4. Eliminer la transmission mère-enfant du VIH/SIDA |
| 3. Promouvoir un investissement durable | 5. Intensifier les programmes visant à améliorer la survie des enfants |
| | 6. Renforcer les interventions nutritionnelles basées sur des preuves scientifiques pour la réduction de la malnutrition |

Pilier « l'éducation et le développement des compétences » :

- | | |
|---|--|
| 7. Mettre en conformité le cadre juridique de l'Education Nationale aux exigences nationales et internationales | 9. Améliorer la qualité de l'enseignement |
| 8. Doter le système éducatif d'infrastructures répondant aux normes de qualité | 10. Améliorer l'employabilité des formés et des diplômés de l'enseignement supérieur |
| | 11. Développer une gestion partenariale |



multisectorielle de l'éducation et de la formation

12. Insuffler l'esprit de recherche et d'innovation à tous les niveaux
13. Valoriser l'éducation non formelle et l'éducation informelle ainsi que la formation professionnelle destinée aux analphabètes et aux enfants/jeunes déscolarisés
14. Adapter les programmes éducatifs au contexte national qu'international

Pilier « l'Emploi et l'Entrepreneuriat » :

18. Mettre en œuvre les politiques et les stratégies pour la réduction du chômage des jeunes
19. Instaurer un environnement favorable à l'accès aux crédits pour les jeunes
20. Instituer un mécanisme d'insertion professionnelle des jeunes et des femmes par le biais des stages, d'apprentissage ainsi que des formations en cours d'emploi

Pilier « la Gouvernance » :

24. Rendre effective l'autorité de l'Administration publique
25. Respecter les droits fondamentaux dans tous les domaines tant publics que privés
26. Renforcer la transparence dans la gestion et utilisation des deniers et marchés publics en

15. Améliorer le système éducatif à travers des programmes adaptés et inclusifs, pour une éducation de qualité pour tous

16. Accueillir les ESH1 (enfants présentant des déficiences légères ou moyennes) dans le système formel et les ESH2 (enfants présentant des déficiences lourdes ou profondes) dans des établissements spécialisés

17. Valoriser le sport, la culture, les loisirs comme étant des moyens d'éducation pour le développement

21. Inciter les grandes entreprises à intégrer la Responsabilité Sociétales des Entreprises sur l'emploi et l'entrepreneuriat jeunesse

22. Instaurer un dispositif de promotion de l'entrepreneuriat jeunesse

23. Créer un environnement propice à la création d'emplois dans les secteurs porteurs

vue de restaurer le climat de confiance envers l'administration publique

27. Promouvoir la participation citoyenne dans le processus de développement social et économique

28. Renforcer la lutte contre l'insécurité.



CHAPITRE I

INTRODUCTION





1. DÉFINITION

Le Dividende Démographique se définit comme un potentiel de croissance économique susceptible de résulter de changement de la structure par âge de la population, en particulier une part importante de la population en âge de travailler en comparaison avec celle de la population à charge à condition que des investissements soient faits en matière d'emploi, de jeunes, de santé, d'éducation et de gouvernance. Plus de la moitié de la population mondiale étant aujourd'hui composée de jeunes, il est évident que la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) passe par une prise en compte de l'agenda de la jeunesse et du dividende démographique.

Les résolutions adoptées durant les différentes réunions à haut niveau/Conférences internationales démontrent sans ambiguïté l'ambition et la volonté commune des Chefs d'Etat et de gouvernement d'apporter des solutions pérennes aux défis de la Jeunesse. La déclaration lors de la 26^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union des Chefs d'Etats Africain en janvier 2016 à Addis-Abeba à laquelle Madagascar a participé consacre l'année 2017 au thème de « *Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse* ».

Dans le cadre de l'opérationnalisation de ces résolutions, Madagascar a entamé le processus par le lancement officiel du Dividende Démographique le 2 Juin 2017 à Tsihombe dans la Région Androy. Aussi, Madagascar fait-il partie des cinq premiers pays africains parmi les 55 à intégrer ce dividende démographique pour sa croissance économique. Par ailleurs, le pays a déjà mis en place des mesures et politiques susceptibles de contribuer à la création d'un environnement favorable lui permettant de récolter les fruits du dividende démographique.

Dans ce cadre, des ateliers de réflexion sur le thème « Population et Développement-Investissement dans la jeunesse pour la réalisation

du Dividende Démographique à Madagascar » ont été organisés avec la participation des membres du Parlement et du Gouvernement. De même, un renforcement de capacités des responsables multisectoriels sur le Dividende Démographique et la modélisation du Dividende Démographique par le logiciel « DemDiv » a été réalisé. Enfin, une Equipe du Dividende Démographique (EDD) a été mise en place, sous le leadership du Ministère de l'Economie et des Finances. L'équipe a été chargée de conduire le processus de l'élaboration de la présente feuille de route pour Madagascar.

Ce document sert de référence stratégique pour atteindre les objectifs de croissance économique du pays conformément aux objectifs de l'Agenda 2030, de l'Agenda 2063, de la vision du Gouvernement ainsi que de la Politique Générale de l'Etat pour l'Emergence du pays, qui préconise des objectifs stratégiques pour chacun des quatre piliers retenus dans cette feuille de route, à savoir (i) la santé à travers l'amélioration de la qualité et de la disponibilité de service de santé de qualité et la création d'un pôle de compétence en planning familial ; (ii) l'éducation pour tous, en mettant l'accent sur l'éducation et le renforcement du capital humain, (iii) l'emploi et le entrepreneuriat en accordant une priorité sur la promotion du travail ; ainsi que (iv) la bonne gouvernance. Il constitue également un document de plaidoyer pour orienter les investissements à Madagascar.

En effet, des réformes politiques s'avèrent nécessaires en améliorant la qualité du capital humain (Education et Santé), en accélérant les investissements en faveur de la PF et en mettant en œuvre des réformes économiques (Marché du travail et Productivité). C'est en investissant dans la jeunesse que toute la population de Madagascar profitera des avantages du dividende démographique.

2. PROCESSUS DE L'ÉLABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE

Pour faciliter la mise en œuvre de la Feuille de route et pour assurer l'appropriation dudit document par toutes les parties prenantes, un processus participatif a été adopté lors de la définition des stratégies, suivant les quatre piliers du dividende démographique. Le processus a été conduit en respectant la conformité aux normes internationales, l'alignement aux documents de références nationaux et la participation des différentes catégories d'acteurs de développement.

Ainsi, étant donné le caractère multisectoriel du concept, une équipe pluridisciplinaire, « Equipe

Dividende Démographique (EDD) », a été constituée sous la conduite technique du Ministère de l'Economie et des Finances. Cette équipe a pour mission de mettre en œuvre le processus d'élaboration de la Feuille de route au niveau national. Elle est composée des acteurs œuvrant dans les domaines de la Démographie, de la Planification familiale, de la Santé, de l'Education, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, de la Population et de la Gouvernance. Par ailleurs, toutes les catégories d'acteurs du développement qui gravitent autour des piliers du Dividende Démographique y ont été associés, à savoir des représentants des



départements publics, de la société civile, du secteur privé, des partenaires techniques et financiers et des organismes œuvrant dans le développement en tant que démembrements consultatifs.

L'élaboration de la présente Feuille de route a été précédée au préalable par plusieurs réunions et travaux de réflexion sur le Dividende Démographique impliquant les autorités nationales, les parlementaires, les corps diplomatiques, les premiers responsables des partenaires techniques et financiers, les

représentants des jeunes ainsi que des organisations de la société civile ; ce qui ont permis d'aboutir à leur appropriation de ce concept. Les sensibilisations lors des différentes conférences tenues au niveau central, les renforcements de capacités organisés au niveau régional, les recherches, les échanges documentaires et la capitalisation des expériences d'autres pays ont permis de formuler autant de suggestions que d'orientations pour servir de base dans la réalisation de cette activité cruciale.

Le processus comprend trois étapes :

Etape 1 : Atelier de travail de l'Equipe de Dividende Démographique pour l'élaboration du draft du document

Dans le cadre de ses missions, l'Equipe Dividende Démographique a été appelée à se regrouper pour élaborer un draft de la feuille de route pour le pays. L'hétérogénéité, la volonté et le dynamisme de l'équipe EDD constituent des atouts pour accomplir cette tâche.

Dans cette étape, les membres de l'équipe ont été chargés de :

- Effectuer une analyse approfondie de la situation

et des stratégies définies dans les politiques sectorielles ;

- Identifier des stratégies et des interventions prioritaires pour des actions efficaces ayant un impact réel et direct au niveau des populations ;
- Définir les résultats à atteindre pour chaque stratégie ;
- Élaborer le Plan de suivi de la mise en œuvre.

Etape 2 : Partage du draft du document et recueil des feedbacks

Une fois finalisé, le draft élaboré est partagé aux parties prenantes (les responsables sectoriels du secteur public et privé, les responsables des jeunes, les représentants de la société civile, les partenaires techniques et financiers) pour compléter

les informations. De ce fait, l'Equipe Dividende Démographique est chargée d'assurer des échanges itératifs avec ces responsables, de compiler et d'intégrer les commentaires afin d'établir une version améliorée du document à soumettre pour validation.

Etape 3 : Consultation nationale pour validation du document ou soumission pour approbation du Gouvernement

Le document amélioré fera l'objet d'une validation technique lors d'une consultation nationale rassemblant tous les départements et entités concernés. Le document final tiendra compte des dernières retouches nécessaires. Le document sera soumis pour approbation au Conseil des Ministres avant sa dissémination dans tout le territoire national.

L'élaboration de cette Feuille de route a bénéficié de l'appui technique et financier des principaux partenaires tels que le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et l'Agence Américaine de Développement International (USAID).



CHAPITRE II

CADRE CONTEXTUEL





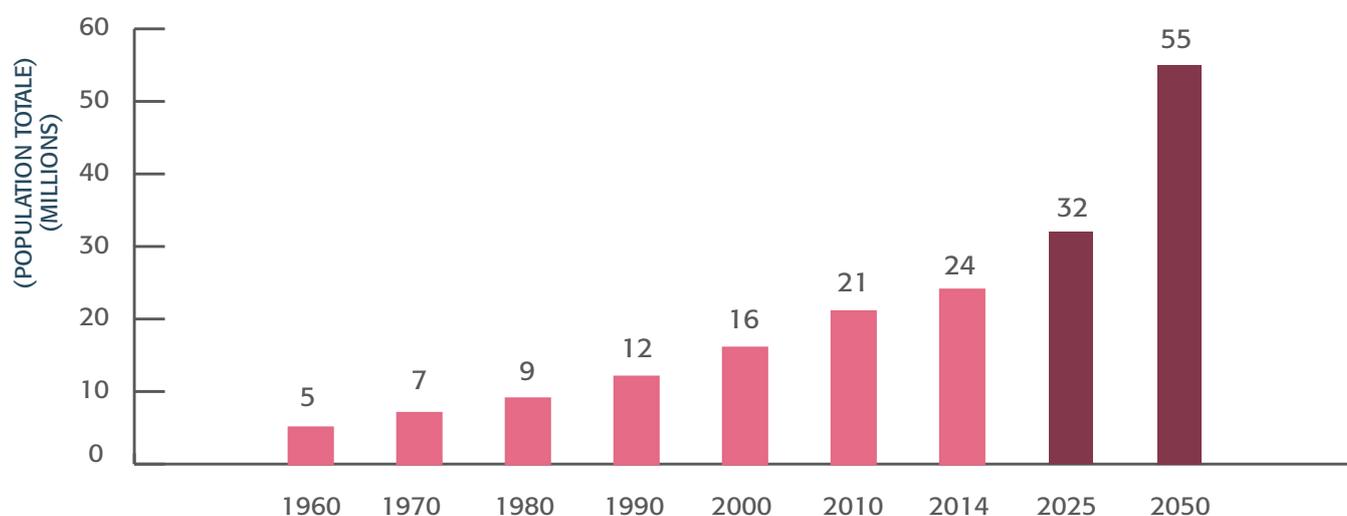
1. DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

À partir des années 60, l'augmentation de la population a été rapide à Madagascar, passant de cinq millions en 1960 à près de 24,3 millions en 2017. Elle est marquée par une prédominance des jeunes dont les 17% de la population sont âgés de moins de 5 ans et ceux des 46,7% âgés de moins de 15 ans. La population âgée de plus de 65 ans est moindre puisqu'elle ne représente que 2,4% de la population totale. La population est majoritairement

rurale : 83 % de la population vivent en milieu rural contre 17% en milieu urbain. La capitale concentre 6 % de la totale de la population.

En prenant en considération le taux de croissance de la population de 2,7% en 2017, la population de Madagascar pourrait doubler d'ici 2050 portant ainsi le nombre total d'habitants autour de 55 millions.

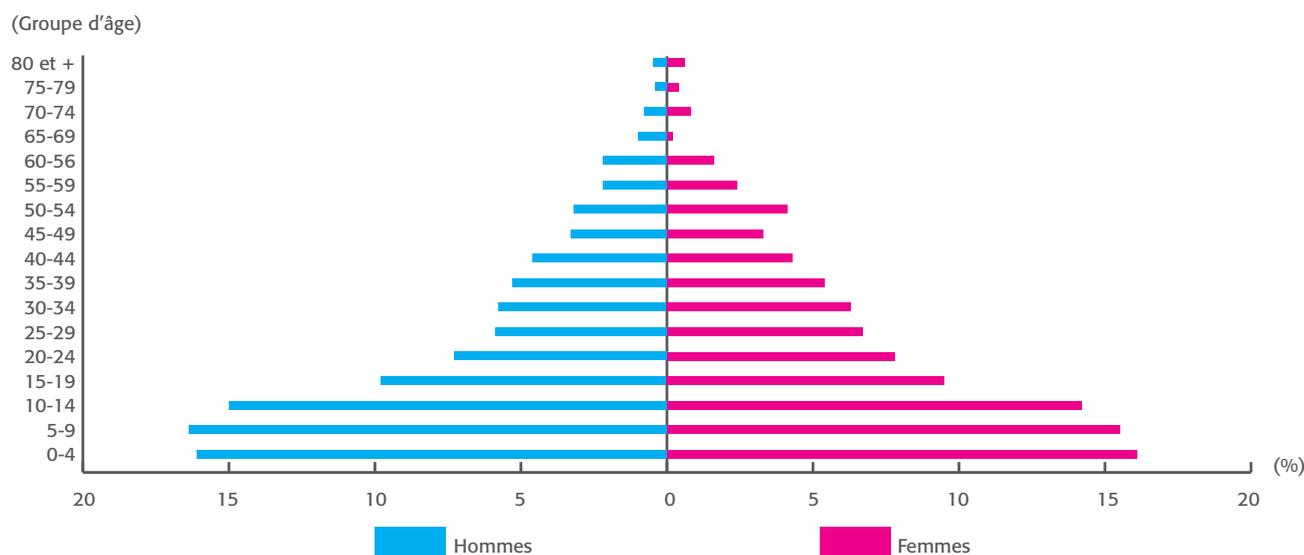
Graphique 1. Evolution de l'effectif de la population de Madagascar 1960-2014, estimation 2025-2050



SOURCE : DÉPARTEMENT DE LA POPULATION DES NATIONS UNIES

Comme pour les pays en voie de développement, la pyramide des âges de la population, à base large et au sommet rétréci, illustre la jeunesse de la population malagasy.

Graphique 2. Pyramide des âges de la population par sexe



SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Ces projections sont basées sur les données du dernier Recensement de la Population et de

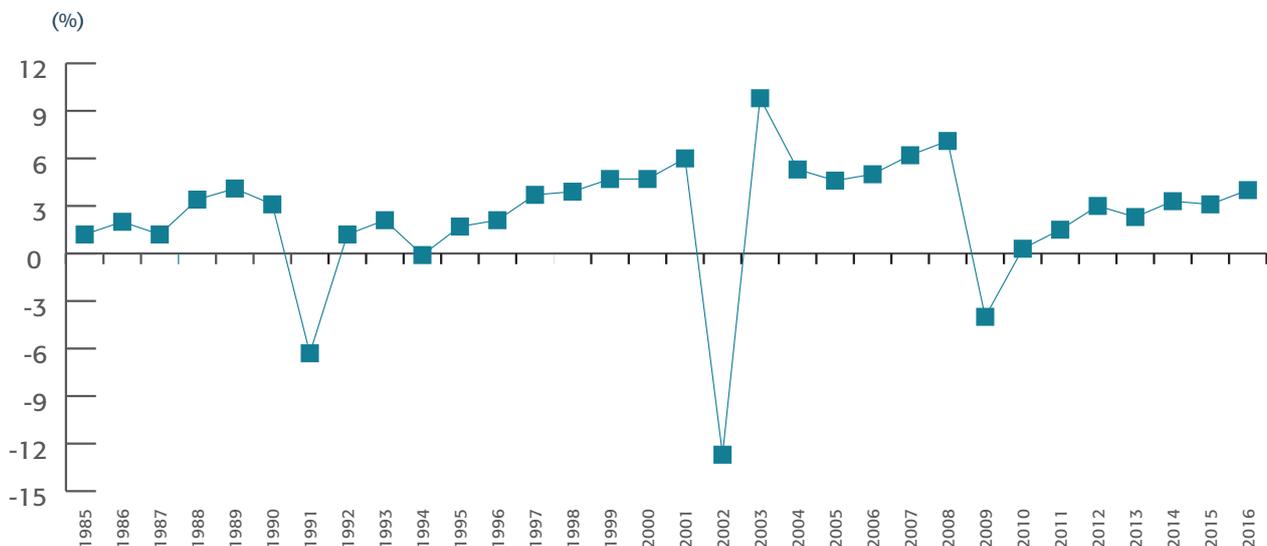
l'Habitation qui date de 1993. Toutefois, le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3) est en cours et pourra fournir des données mises à jour.

Par ailleurs, si l'on se réfère à l'Indice de Développement Humain, Madagascar reste l'un des pays les plus vulnérables. Selon le Rapport Mondial sur le Développement Humain (RMDH) 2016 de l'UNDP, Madagascar a été classé 158ème rang sur les 188 pays en 2015. La cible de l'OMD en matière de lutte contre la pauvreté

n'est également pas atteinte, la majorité de la population, soit 71,5% vivent en dessous du seuil de la pauvreté nationale selon l'ENSOMD 2012-2013. Le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant de Madagascar reste encore faible : 382,2\$ en 2016 contre 392,6\$ en 2015 avec un taux de croissance économique qui s'élève à 4,0% pour 2016⁽¹⁾

(1) Selon MEP, MFB et INSTAT

Graphique 3. Evolution du taux de croissance du PIB de 1985 à 2016



SOURCE : INSTAT/DSY 2017

De 2012 à 2016, en moyenne, la croissance économique du pays est de 3,1 %. Parallèlement, le PIB par habitant reste faible (382,2\$) en 2016. Celle-ci s'appuie principalement sur le secteur secondaire dont les industries extractives, l'énergie et ZFI, et sur le secteur tertiaire (BTP, tourisme et le transport de voyageur). Vu la vulnérabilité structurelle de l'économie malgache face aux chocs

internes (aléas climatiques, l'inondation, l'invasion acridienne, la crise politique cyclique) et aux chocs externes (crise économique mondiale) la croissance reste insuffisante. La promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat, et la création d'entreprises s'avèrent alors indispensables afin de soutenir la croissance économique et le développement inclusif du pays.

2. AUTRES FAITS ET CHIFFRES PAR SECTEUR

Secteur santé

D'autres données démographiques de Madagascar restent insatisfaisantes. Certes, l'espérance de vie à la naissance a augmenté progressivement et atteint 66,9 ans⁽²⁾ en 2012, grâce notamment à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base. Par contre, malgré les efforts fournis

par le Gouvernement en matière de Planification Familiale, l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) reste élevé et accuse une forte disparité entre le milieu urbain et rural en 2012-2013 : une femme donne naissance en moyenne à 5 enfants vivants, avec 3,3 enfants vivants en milieu urbain et 5,5 en milieu rural. Le taux de fécondité des jeunes filles de 15 à 19 ans est de 163 pour 1000.

L'amélioration du système sanitaire est un

(2) INSTAT, Enquête Nationale sur le Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (ENSOMD) 2012-2013.



facteur clé garantissant une meilleure santé pour tous. En ce qui concerne la santé maternelle, le taux d'accouchement dans un centre de santé reste faible (38% selon l'ENSOMD). Le taux de mortalité maternelle connaît une baisse pour la période 1992 à 2003-2004⁽³⁾. Cependant, il reste quasi stationnaire

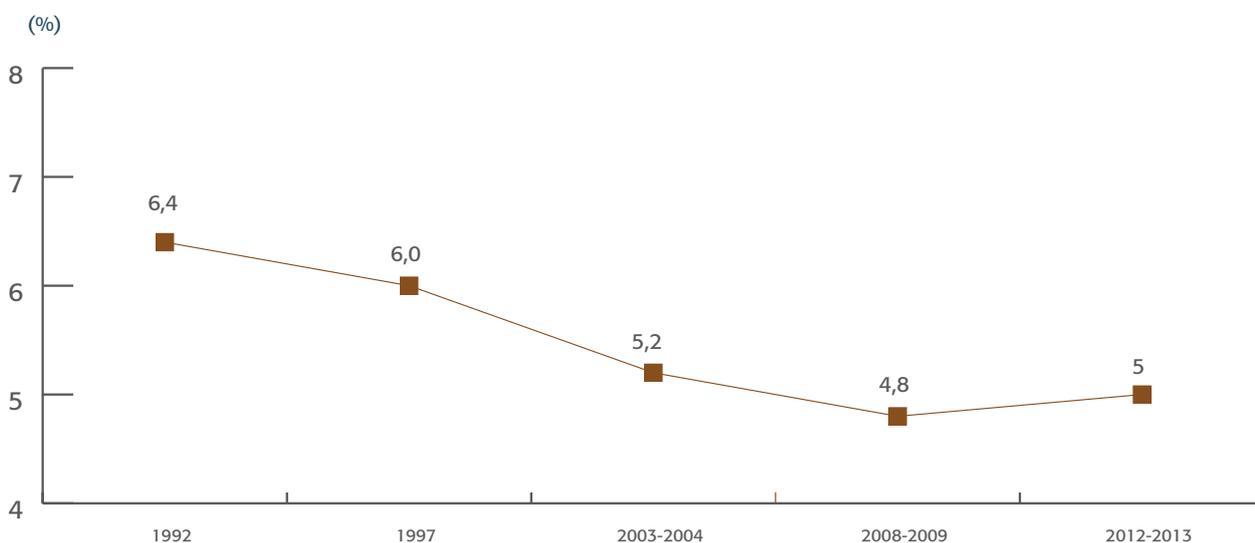
au cours de la dernière décennie. Il est estimé à 478 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2012-2013 contre 498 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2008-2009. La cible des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) de 127 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes était loin d'être atteinte et a dû être revue à 300 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes pour 2020 selon la feuille de route CARMMA.

(3) Ci-après l'évolution du taux de mortalité maternelle pour la période 1992-2003-2004 :

- 596 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 1992 (EDS 1992),
- 488 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 1997 (EDS 1997),

- 469 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2003-2004 (EDSMD 2003-2004).

Graphique 4. Evolution de l'ISF selon les grandes enquêtes nationales



SOURCE : INSTAT/DDSS/EDS MD 1992, 1997, 2003-2004, 2008-2009, ENSOMD 2012-2013

Autrement dit, une femme sur dix meurt de suite des complications de la grossesse ou de l'accouchement. Les efforts de réduction de la mortalité sont insuffisants, l'évolution dans ce domaine a été ralentie par une mortalité élevée chez les jeunes mères car plus de 43% des décès surviennent chez les moins de 24ans et plus du tiers (34%) est enregistré parmi les adolescentes de 15 à 19ans⁽⁴⁾. Ces décès maternels sont pourtant évitables.

Quant à la survie des enfants, les situations suivantes sont préoccupantes : (i) la malnutrition chronique est quasi-persistante et touche environ la moitié, soit 48% des enfants de moins de 5 ans ; (ii) une réduction de la mortalité infantile a été

constatée au cours de la période 1997 et 2012-2013⁽⁵⁾ mais le taux reste élevé ; le niveau actuel de la mortalité néonatale, quant à lui, constitue une préoccupation majeure pour le gouvernement, car elle présente une tendance à la hausse passant de 24 pour 1000 naissances vivantes⁽⁶⁾ en 2008 à 26 pour 1000 naissances vivantes⁽⁷⁾ en 2012 ; (iii) une faible couverture vaccinale est enregistrée chez les enfants de moins de 11 mois (35%), la proportion des enfants de moins de 23 mois complètement vaccinés est de 69%. Madagascar est un pays où

(5) Le taux de mortalité infantile est de 96 ‰ en 1997, 58 ‰ en 2003-2004, 48 ‰ en 2008-2009 et 42 ‰ en 2012-2013 (Source : INSTAT/ENSOMD 2012-2013).

(6) EDSMD IV

(7) ENSOMD 2012-2013

(4) Feuille de route CARMMA, 2015

les 3 maladies qui tuent le plus les enfants sont l'Insuffisance Respiratoire Aigüe, la diarrhée, et le paludisme.

En matière de santé sexuelle et reproductive, on constate (i) une insuffisance de prestataires qualifiés et de services adaptés aux jeunes, (ii) une faible adhésion de la population à la promotion d'une santé reproductive saine, et (iii) une connaissance acceptable des méthodes de planification familiale mais une pratique qui demeure relativement faible. La prévalence contraceptive moderne est de 33%, avec des besoins non satisfaits en planification familiale qui s'élèvent à 18%. A Madagascar, le mariage et l'union forcée d'enfants, favorisés par les us et coutumes, ainsi que la violence perpétrée envers les femmes constituent des facteurs de risques sanitaires (physiques et psychiques) pour les adolescentes et

les filles.

La part du budget national allouée à la santé stagne autour de 7,5% du budget national. En matière de planification familiale, les sources de financement pour l'achat des intrants et des consommables en PF viennent principalement des Partenaires Techniques et Financiers (USAID, UNFPA, IPPF et autres). La part du financement du MSANP est modique de moins de 1% des ressources⁽⁸⁾. Ces partenaires fournissent aussi la majeure partie des financements pour l'achat des produits de MSR avec le soutien de la Banque Mondiale et de l'Agence Française du Développement (AFD).

(8) Source : Plan Stratégique National de la Santé de le Reproduction des Adolescents et des Jeunes 2018-2020

Secteur Education

Représentant près de 64% de la population malgache, les jeunes de moins de 25 ans⁽⁹⁾ constituent un facteur déterminant pour un changement social, un développement économique et un progrès technique et technologique à l'atteinte du dividende démographique. Cependant, ils font face à des difficultés sociales et économiques, notamment au niveau de l'éducation qui est inadaptée à leurs conditions. D'ailleurs, beaucoup d'adolescents et de jeunes ne bénéficient pas d'une éducation de base de qualité qui suit les normes internationales, pour ne citer que les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

A Madagascar, le secteur de l'éducation est subdivisé en trois (03) départements : l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, l'enseignement technique et professionnel. L'éducation nationale, en particulier, est composée de l'éducation préscolaire, de

l'enseignement fondamental à deux niveaux (primaire et collège) et de l'enseignement secondaire général. Il est à noter qu'un passage vers une réforme de l'éducation nationale est en cours. Dans le cadre de cette réforme curriculaire, un cycle d'éducation fondamentale de 9 ans sera institué avec trois sous-cycles de 3 ans, chacun avec des profils de sortie, programmes et modalités d'organisation propres. Cette réforme vise à améliorer l'accès et la rétention des élèves dans les zones défavorisées et des ménages démunis et vulnérables. Au bout du troisième sous-cycle, un examen national conduira au diplôme de fin d'études de l'éducation fondamentale. Cette nouvelle structure de 9 ans permettra aux élèves d'achever au moins la dernière année du deuxième sous-cycle dans de bonnes conditions d'apprentissage. Elle aboutira à une alphabétisation durable et permettra aux élèves d'accéder au dernier sous-cycle les conduisant jusqu'à l'âge de l'insertion sur le marché du travail ou à la poursuite d'études secondaires générales ou techniques. Il est à signaler que la durée de la scolarisation constitue l'un des principaux facteurs qui influence l'IDH.

(9) Projection démographique de l'INSTAT

L'éducation nationale

L'Éducation Préscolaire des enfants de 3 à 5 ans : le taux d'accès des enfants y est variable de 1% à 10% selon les Régions. La plupart des éducateurs n'ont pas reçu de formation (initiale ou continue) et leur affectation dans les établissements n'est pas liée au nombre de leurs élèves.

L'Enseignement / Education Fondamental (e) : se subdivise en deux, le primaire et le collège. La progression des effectifs dans l'enseignement fondamental 1 (primaire) est de 2,8% par an avec des disparités entre milieux urbain et rural. Avec la

politique d'allègement des charges parentales initiée à partir de 2004, la part de l'enseignement privé a baissé de 4 points entre 2004 (22,6%) et 2014 (18,6%). On note cependant qu'environ 13% des enfants n'ont jamais été inscrits dans une école. La scolarisation dans le primaire est caractérisée par une faible efficacité interne avec un taux moyen de redoublement de 20% et un taux moyen d'abandon de 16% (22% en première année). Le taux d'achèvement du primaire était de 69% en 2014. La qualification des enseignants est très faible car seulement 18% des enseignants du primaire avaient



un diplôme pédagogique en 2013. L'encadrement pédagogique des enseignants peu formés est difficile à cause de l'inaccessibilité des zones rurales et enclavées. De plus, l'intégration de certains maîtres jusqu'ici payés par les parents ne conduit pas systématiquement à une amélioration de leurs compétences. En matière d'équité, les zones rurales et surtout enclavées sont défavorisées tant dans l'allocation des enseignants que dans celle des salles de classe.

L'enseignement fondamental 2 (collège) : le Taux Brut de Scolarisation (TBS) pour le niveau collège était de 50% en 2013 avec de fortes disparités selon les Régions (PSE, page 16). Le taux moyen de transition primaire-collège s'élevait à 65,4% en 2014-2015. Les taux de redoublements et d'abandons étaient respectivement de 15% et de 11% en moyenne. En matière de qualité, un déficit en personnel enseignant qualifié et un manque manifeste de manuels scolaires ont été remarqués.

L'Enseignement secondaire général : fait suite à l'enseignement fondamental. En un cycle unique de trois ans (2^{nde}, 1^{er}e et classe Terminale), il est sanctionné par le Baccalauréat, diplôme permettant aux élèves de poursuivre leurs études dans un établissement d'enseignement supérieur ou de s'inscrire dans une formation professionnelle hautement qualifiée. Sur 100 élèves entrant en première année du primaire, moins de 12 atteignent la première année du secondaire général et les chances des jeunes issus des familles pauvres d'y figurer restent très faibles (plus de 90% des élèves sont issus des plus riches). Le taux de transition de l'enseignement fondamental 2 (collège) au lycée se situe en moyenne autour de 47% avec un taux de rétention de 80%. Le taux d'achèvement n'est quant à lui que de 16,4% en 2014. Le taux de réussite au baccalauréat stagne autour de 40% depuis une dizaine d'années et de moins en moins d'élèves s'orientent vers les études scientifiques. Moins du tiers des bacheliers peuvent accéder aux études supérieures.

L'éducation non formelle : alphabétisation et éducation inclusive (EI)

Les analphabètes sont les personnes qui n'ont jamais été à l'école ou ont été déscolarisées depuis plus de trois ans après avoir quitté l'école avant la troisième année du primaire. En général, 28% des Malgaches sont considérés comme analphabètes (PSE, page 21). En 2016, les actions du MEN ont concerné près de 17 000 personnes (0,29% de la population totale analphabète).

L'éducation inclusive concerne les enfants vulnérables et/ou en situation de handicap (ESH) qui sont pour la plupart du temps exclus par la communauté. Nombreux sont les responsables des établissements publics et privés qui sont réticents à les accueillir et peu ont reçu une formation sur les modules d'EI. De même, rares sont les infrastructures qui répondent aux besoins spécifiques des ESH.

L'éducation à la citoyenneté et au civisme (ECC)

Beaucoup d'actions ont été développées depuis plusieurs années pour sensibiliser les élèves, les jeunes, les parents, les agents de l'Etat et les membres des organisations de la société civile (OSC) aux questions relatives à l'ECC et à l'éducation au développement durable. Depuis 2014, deux approches ont été adoptées : la communication interpersonnelle et la communication de masse.

formations agricoles alors que cette branche d'activité occupe 3 actifs sur 4. Les formateurs souvent qualifiés âgés, manquent de formation de recyclage. Peu de jeunes sortants sont opérationnels une fois embauchés.

L'enseignement technique, la formation professionnelle et le développement des compétences (ETFP/DC) : avec 50 centres de formation professionnelle (CFP) et 121 lycées techniques et professionnels (LTP) dont 45% des établissements privés, et une moyenne de 164 apprenants pour 100 000 habitants, le dispositif national d'ETFP/DC est encore très limité. De même, le dispositif est inégalement réparti dans le pays car seuls 69 Districts sur les 119 disposent d'établissements ETFP publics et 15 Régions sur 22 disposent de CFP. Les apprenants ne reçoivent pas une bonne orientation qui débouche vers un marché du travail. En particulier, en ce qui concerne le monde rural, seuls 3% des apprenants sont inscrits dans les

L'enseignement supérieur et la recherche scientifique (ESR) : l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur est très limité et inéquitable. En 2014, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est de 494. La chance pour les garçons d'y accéder semblerait plus élevée que celle des filles avec un taux d'accès de 11,3% et de 9,1% respectivement pour les garçons et les filles. La formation continue, le perfectionnement et la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) sont faiblement développés. Des difficultés sont rencontrées dans l'opérationnalisation du système Licence-Master-Doctorat (LMD) même si sa migration effective a débuté depuis 2013-2014. Les conditions d'études sont souvent déplorables dans les établissements publics. Un décalage entre les besoins du secteur économique, les offres et produits des universités et l'aspiration des étudiants engendre une

difficulté à répondre aux besoins du marché du travail.

Le budget alloué au secteur de l'éducation en général

Sur le plan économique et budgétaire, la quasi-totalité des dépenses courantes du secteur éducatif repose sur le financement étatique qui dépend en premier lieu des recettes fiscales et restent faibles (11,4%) par rapport à celles des pays à niveau de richesse comparable (16,4%). Cette faiblesse de la recette fiscale est due au fait que l'économie

malgache soit dominée par les activités informelles (90%). Quant aux ménages, selon les estimations, ils supportent 40% des dépenses courantes nationales d'éducation dont 54% en direction de l'enseignement primaire et 25% en direction du collège.

Secteur Emploi

En matière d'emploi, le chômage selon la définition du BIT est faible en 2012 et touche 1,3 % de la population active malgache. Il touche plus les femmes que les hommes, respectivement 1,5 % et 1 % et varie fortement selon les classes d'âge. Par ailleurs, à Madagascar le taux de chômage s'accroît avec le niveau d'instruction : les universitaires sont les plus touchés avec un taux de chômage de 4,9% contre 0,5% pour les individus « sans instruction ». Il est à noter que les réalités du marché de l'emploi à Madagascar sont surtout marquées par le chômage déguisé, le sous-emploi lié à la durée du travail, la situation d'emplois inadéquats et le secteur informel⁽¹⁰⁾.

La création d'emplois constitue encore un défi majeur pour le pays. Le secteur informel, bien que caractérisé entre autres par l'inexistence de protection sociale, les mauvaises conditions de travail, la précarité de l'emploi et la vulnérabilité des travailleurs, constitue un fort pourvoyeur d'emplois. A cet égard, plus de 9 actifs sur 10 travaillent dans le secteur informel dont plus de 75 % sont dans les entreprises informelles agricoles.

Situation alarmante de l'emploi, surtout chez les femmes et les jeunes à Madagascar

Le taux d'activité chez les femmes s'élève à 61,5 % en milieu rural contre 51,2 % en milieu urbain en 2012-2013⁽¹¹⁾. Les femmes actives passent en moyenne 15 heures par semaine à accomplir des travaux domestiques en plus de leur emploi, soit

1,7 fois plus que la moyenne des heures de travaux domestiques des hommes actifs.

En 2012, 6 chômeurs sur 10 sont des femmes. Toutefois, environ 22% des ménages malgaches sont dirigés par des femmes dont 50% sont séparées, 40% sont veuves et 10% sont des mères célibataires (ENEMPSI, 2012).

Au niveau de l'emploi, le marché de travail reste encore très limité et les offres ne sont pas à la portée de nos jeunes sortants faute de l'adéquation formation-emploi. En effet, les jeunes actifs de 15-24ans rencontrent les plus grandes difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Chez les 15-19ans, le taux de chômage atteint 2,1% et s'élève à 3,1% chez les 20-24ans et les trois-quarts des chômeurs ont moins de 30 ans (75,3%).

Il faut souligner que les jeunes Malgaches tendent à recourir à l'auto-emploi plutôt qu'à l'emploi salarié. Par ailleurs, le secteur informel prolifère sur le marché de travail. En général, le niveau de l'éducation des jeunes malgaches est faible et l'accès aux formations professionnelles reste limité. Le taux de sous-emploi de 80% peut se traduire ainsi par un manque de formation de pré-embauche touche en particulier les jeunes universitaires. En outre, les chômeurs déguisés représentent 20% des inactifs dont la majorité soit 60% habitent dans le milieu rural.

Le taux de chômage déguisé est plus important chez les femmes (9,2%) que chez les hommes (6,9%). Les femmes représentent 55% du taux. Les chômeurs déguisés sont principalement constitués de jeunes dont la moitié est âgé de moins de 29 ans.

La structure de la population active affiche une grande majorité à 55,2% de travailleurs familiaux, 12,8% de salariés, 2,5% d'employeurs. Les travailleurs indépendants représentent 28,6%. Par ailleurs, l'informel prend une place importante dans l'économie de Madagascar que ce soit dans l'emploi ou l'entrepreneuriat. En effet, 9 personnes sur 10 travaillent dans ce secteur contribuant à hauteur de

(10) Le chômage déguisé comprend les individus en âge de travailler qui sont pour des motifs indépendants de leur volonté restés dans un statut inactif. Les chômeurs déguisés représentent 20 % des inactifs en 2012. Un actif occupé est touché par le sous-emploi lié à la durée de travail lorsque l'horaire hebdomadaire est de moins de 35 heures par semaine et qu'il cherche un autre travail durant les 7 derniers jours précédant l'enquête. Le sous-emploi lié à la durée du travail touche un actif occupé sur dix en 2012. La situation d'emplois inadéquats touche huit individus occupés sur dix.

(11) Source : INSTAT, Enquête Nationale sur le Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (ENSOMD) 2012-2013.



24% au PIB du pays.

Secteur Gouvernance

Les indicateurs mondiaux placent Madagascar aux rangs suivants : 162ème sur 190 en matière d'économie (indicateurs Doing Business 2018 sortis par la Banque Mondiale), 98ème sur 113 en matière de droit (Indice de droit selon le World Justice Project en 2017-2018), 155ème pays sur 180 dans le domaine de corruption (Indice de la perception de la corruption, Transparency International) et 49,3ème sur 100 suivant l'Indice Ibrahim 2017.

En matière de gouvernance, il sied de noter que Madagascar dispose déjà de plusieurs cadres de référence: la Constitution de la République, la loi anti – corruption (Loi n°2016-020 du 22 août 2016), la loi sur les Pôles anti – corruption (Loi n°2016-021 du 22 août 2016), les lois sur l'immigration (Loi 62-006 du 06 juin 1962 fixant l'organisation et le contrôle de l'immigration ; Loi n°2003-028 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°62-006 du 06 juin 1962 fixant l'organisation et le contrôle de l'immigration modifiée par la Loi n°95-020 du 27 novembre 1995), la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, la Convention

sur les Droits Humains, le Document d'orientation stratégique sur la gouvernance publique.

Par ailleurs, Madagascar s'est engagé à mettre en place des dispositifs qui permettent d'améliorer la gouvernance, à travers la création du Comité pour la Sauvegarde de l'intégrité (CSI), du Bureau Indépendant Anticorruption (BIANCO), du Service de renseignements financiers luttant contre le blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme (SAMIFIN), de la juridiction spécialisée anti-corruption (Pôle Anti-Corruption), la mise en place du contrôle indépendant des opérations bancaires exercé par la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF). Différents programmes et projets sont également mis en œuvre pour le renforcement de la gouvernance dans différents domaines et secteurs (PREA – Programme de réformes pour l'efficacité de l'Administration, PAGI – Projet d'Appui à la Gouvernance Institutionnelle, Comité national EITI - Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, etc.).

Faiblesse de la Gouvernance dans tous les domaines

Les aspects ci-dessous méritent d'être suivis de près:

- **Le lien étroit entre le déficit de la gouvernance et l'extrême pauvreté latente à Madagascar :**

En 2013, Madagascar occupait la 157ème place sur 187 pays en matière d'Indice de Développement Humain (Source : PND). En 2015, la situation a empiré car le pays s'est trouvé à la 169ème place. Cette situation est exacerbée par la prolifération du secteur informel notamment dans le domaine du commerce. La faiblesse de la gouvernance a entravé le développement économique du pays avec un PIB par tête de 453\$ en 2014 contre 9.203\$ pour Maurice en 2013. Un Malgache sur deux vit en dessous du seuil de pauvreté extrême de 374.941Mga par an (Présidence, « PUP 2015-2016 » Antananarivo : Présidence, décembre 2014).

- **La fragmentation dans la fourniture de services publics de base :**

Les collectivités territoriales décentralisées ou CTD demeurent tributaires des aides et appuis techniques et financiers des organismes de développement ainsi que des services techniques

déconcentrés intervenant dans leur circonscription respective. Aussi, l'inégalité dans la répartition des richesses engendre-t-elle des disparités régionales et un développement déséquilibré, source de maux sociaux et de marasmes économiques ; les CTD n'ayant pas la possibilité de jouir directement des richesses qui existent dans leur territoire, ne serait-ce que d'une partie infime y relative et permettre de la sorte l'accélération du développement local d'une manière durable.

- **La persistance de la pratique de la corruption** dans les administrations est particulièrement due à la dégradation de l'intégrité, à la lourdeur dans le traitement des dossiers administratifs, au trafic d'influence, aux conflits d'intérêts, ainsi qu'au manque de patriotisme et de civisme en général.

- **La Politisation de l'administration** à différents niveaux conjugués, à une gestion de plus en plus inefficace des deniers publics et au manque de transparence dans leur utilisation ainsi que l'inefficacité du système de contrôle administratif et judiciaire accentuent le phénomène de corruption. Cet aspect contribue au renforcement du sentiment d'impunité grandissant.

Déficit de l'Etat de droit et affaiblissement de l'autorité de l'Etat

Les causes de ces déficits sont multiples :

- La gestion inefficace des affaires publiques et la gestion non transparente des finances publiques ainsi que le manque d'optimisation des allocations budgétaires affectant la souveraineté et contribuant au non-respect de l'Etat de Non-droit.
- Le déclin de la notion de haute fonction publique, corporatisme, corruption, absence de culture de dialogue et de résultat sont sources de différentes formes de malversation, de mécontentements et de frustrations, générant de la sorte divers maux sociaux.
- L'insuffisance de redevabilité des institutions publiques engendrant la crise de confiance du secteur privé et du grand public envers les institutions et administrations. Les situations telles que l'insécurité recrudescente, les vindictes populaires, les manifestations et revendications syndicales ainsi que la corruption généralisée ou autres faits accentuent ce phénomène.

Processus de décentralisation et de déconcentration inachevé

La faiblesse de la gouvernance locale se caractérise par le paradoxe de la décentralisation, avec la multiplication des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), et la concentration budgétaire au bénéfice du niveau central. Aussi, la capacité administrative, organisationnelle et financière locale

restreinte limite grandement la prise en main du développement local par les collectivités et autorités locales. La capacité à formuler et à mettre en œuvre des programmes de développement se trouve ainsi affectée, contraignant les activités aux tâches administratives ordinaires.

Faible respects des droits humains et manque de participation citoyenne

En milieu carcéral, le non-respect des droits humains est réel. La surpopulation carcérale est généralisée et la malnutrition affecte quasiment les détenus et prévenus de tous les établissements pénitentiaires ; d'autant plus que la lenteur judiciaire dans le traitement des dossiers litigieux accentue le non-respect de droits de ces détenus et prévenus.

En milieu social, les mœurs et coutumes malgaches entérinent la suprématie du « mâle » par rapport aux femmes. Les parents choisissent dans la majorité des cas d'envoyer leurs garçons à l'école plutôt que les filles. Cette forme de discrimination de sexe est perçue comme normale pour la population vivant surtout en milieu rural. Ainsi, l'éducation parentale et l'interpellation de la société civile peuvent influencer le respect des droits humains.

En outre, la liberté d'association, ainsi que la liberté de se déplacer demeurent encore limitées.

Les résultats de diverses recherches montrent que le manque d'éducation des jeunes à la démocratie dans la famille, à l'école, par les pairs, durant les loisirs ou dans le cadre des activités de jeunesse organisées favorise une attitude défavorable à l'égard de la politique, un faible taux de participation électorale, une méfiance vis-à-vis des acteurs politiques, des partis politiques et des organisations de jeunesse politiques.

La faible participation citoyenne à la vie de la



CHAPITRE III

OBJECTIF, CADRE, VALEUR ET

PRINCIPE DE LA FEUILLE DE ROUTE





1. OBJECTIFS

La présente Feuille de route vise principalement à orienter les investissements majeurs et pertinents de Madagascar dans l'éducation, la santé, l'économie et la gouvernance pour le développement socio-économique de Madagascar, lui permettant ainsi de tirer profit du Dividende Démographique, conformément aux thèmes pour lesquels les Etats membres de l'Union Africaine se sont engagés avec les communautés économiques régionales à investir.

Il s'agit spécifiquement de :

- Développer le cadre contextuel ;

2. CADRES DE RÉFÉRENCES

L'élaboration de cette feuille de route s'est basée sur différents documents de référence internationaux, régionaux et nationaux tels que les Objectifs de Développement Durable avec les 64 cibles priorisées pour Madagascar, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, la Feuille de route de l'Union Africaine, le Plan National de Développement (PND) 2015-2019 et son plan de mise en œuvre, les différents Politiques et Plans de Développement Sectoriels en vigueur sur le territoire national⁽¹²⁾, *ainsi que l'IEM* - Initiative Emergence Madagascar et la Politique Générale de l'Etat Malagasy.

Le Plan National de Développement 2015-2019 ainsi que la Vision de l'Emergence du nouveau

socio-économique et démographique de Madagascar justifiant la nécessité d'investir dans le Dividende Démographique ;

- Déterminer de manière explicite les interventions prioritaires concrètes nécessaires dans chaque domaine en vue d'assurer l'épanouissement et le développement de la population, notamment ceux des jeunes ;
- Faciliter le suivi des jalons fixés pour les indicateurs de résultats et informer les progrès générés par les investissements.

président de la République déclinée en Politique Générale de l'Etat Malagasy constituent le principal cadre de référence national de relance de l'économie, et retrace les cinq (05) axes stratégiques ci-après :

- Gouvernance, état de droit, sécurité, démocratie et solidarité nationale ;
- Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement ;
- Croissance inclusive et ancrage territorial du développement ;
- Capital humain adéquat au processus de développement ;
- Valorisation du capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophes.

(12) Madagascar dispose de documents Politiques Nationales en matière d'Education, de Santé, d'Economie, d'Emploi et de la Formation professionnelle, de Jeunesse, d'Environnement, de Population

3. VALEURS ET PRINCIPES

Afin de garantir l'efficacité de la mise en œuvre de cette feuille de route, il importe de respecter, pour chaque type d'intervention, les valeurs et principes suivantes :

- Appropriation et sentiment d'appartenance de la population au modèle de Dividende Démographique élaboré par Madagascar ;
- Participation des femmes et des jeunes dans les processus de décision ;
- Bonne gouvernance et transparence en mettant l'accent sur la lutte contre la corruption ;
- Esprit d'Innovation, de créativité et de recherche permanente de qualité et de l'excellence ;
- Priorisation du développement social ;
- Culture de redevabilité mutuelle/réciproque, de dialogue et d'intégrité ;
- Civisme et participation à la vie citoyenne ;
- Instauration d'un Etat de Droit et d'un climat de confiance entre les acteurs de développement (gouvernants – gouvernés – partenaires publics ou privés ou autres) ;



- Approche multisectorielle du développement socio-économique ;
- Équité et accessibilité (ne laisser personne pour compte) ;
- Responsabilisation et efficacité (bonnes performances des institutions concernées) ;
- Respect des droits de l'Homme.



CHAPITRE IV

LES PILIERS THEMATIQUES





Tirer pleinement profit du dividende démographique requiert des actions clés à entreprendre dans les différents aspects de la planification du développement et de l'édification d'une nation. La feuille de route nationale est axée sur quatre piliers fortement liés et essentiels pour assurer l'augmentation des investissements dans la frange jeune de la population, promouvoir le changement

pour placer Madagascar sur la voie du dividende démographique.

En fonction des préoccupations ressenties et des problèmes évoqués par les différentes politiques et stratégies dans chacun des secteurs concernés, des actions majeures proposées devront être mise en œuvre afin d'accroître les investissements.

PILIER 1 : SANTÉ ET PLANIFICATION FAMILIALE

Il s'avère important de mettre un accent plus particulier sur la question Santé, notamment au service du planning familial, dans la réalisation du Dividende Démographique. Les investissements dans la promotion de la santé chez les enfants, les

jeunes, les femmes et les adultes contribueront de façon positive à une économie productive. En effet, le fait de préserver la santé des personnes en âge de travailler favorise à répondre leur propre besoins en matière de santé.

Actions clés et activités identifiées :

1. Engager les hauts dirigeants de l'Etat à prioriser la santé de la reproduction et la planification familiale afin de permettre l'autonomisation et le développement économique de la famille et du pays :

- Assurer le financement du programme PF en augmentant le budget de l'Etat alloué à la planification familiale y compris l'achat des contraceptifs et leur acheminement ;
- Promouvoir la communication pour les changements de comportements des hommes, des femmes, des jeunes et des adolescents, en milieu scolaire et extra-scolaire, à travers l'éducation sexuelle complète, plus particulièrement les plus vulnérables, de manière à rendre la limitation des naissances une des priorités du pays ;
- Vulgariser la loi SR/PF adoptée pour faciliter la mise en œuvre de toutes les actions en faveur de la PF des hommes, des femmes des jeunes et des adolescents ainsi que leur accès à l'éducation, à l'information et aux services en matière de santé sexuelle et reproductive ;
- Renforcer l'engagement multisectoriel public et privé et les compétences des acteurs en collaboration avec tous les Ministères de manière à assurer une gestion globale de toutes les actions favorables et nécessaires à l'amélioration de la santé reproductive ;
- Assurer la mise en œuvre et suivi du PANB ;
- Utiliser le TIC pour la promotion des méthodes contraceptives et promouvoir les recherches pour la réduction des effets secondaires des méthodes contraceptives.

2. Renforcer le système de partenariat entre structures concernés pour la prévention/protection sur différents fléaux socio-sanitaires des jeunes :

- Etablir une convention de partenariat entre les parties prenantes ;
- Mettre en œuvre le Décret portant promotion et organisation, renforcement des capacités et coordination des Centres de Jeunes à Madagascar ;
- Mettre en place un cadre institutionnel permettant d'assurer le fonctionnement du système de référence/contre-référence et d'orientation fiable en matière de santé entre les entités intervenant dans ce domaine incluant les jeunes et adolescents ;
- Elaborer une stratégie de mobilisation de ressources pour la mise en place de centres de jeunes.

3. Promouvoir un investissement durable accessible pour tous dans le système de santé :

- Assurer la sécurisation et la disponibilité et la distribution des produits contraceptifs incluant les produits pour la contraception d'urgence jusqu'au niveau des bénéficiaires dans les zones enclavées et le renforcement des plateaux techniques des formations sanitaires



en PF/SONU notamment pour les Méthodes de Longue Durée, mettant en exergue la PF Post abortum/Post Partum ;

- Rendre effective l'intégration des offres de services en Santé Reproductive (counseling, PF, CPN, accouchement, soins postnataux, prise en charge des IST/VIH Sida) au niveau des formations sanitaires pour garantir l'accès aux paquets intégrés de services essentiels ;
- Appuyer la mise en œuvre du plan de développement des ressources humaines en santé ;

4. **Éliminer la transmission mère-enfant du VIH/SIDA :**

- Renforcer le système de dépistage VIH des adolescents et des jeunes ;
- Renforcer le système de dépistage VIH et traitement des jeunes mères enceintes et des

- Créer des partenariats public - privé pour financer la construction des infrastructures concernant le domaine de la santé ;
- Réhabiliter et remettre en normes les hôpitaux construits ;
- Développer un programme moderne pour la médecine tous confondus ;
- Mettre en place un système intégré d'information nationale de santé.

5. **Intensifier les programmes visant à améliorer la survie des enfants :**

- Renforcer la vaccination des enfants pour assurer leur survie ;
- Mettre en valeur l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement ainsi que la nutrition ;
- Mettre en place les réseaux de distribution et de stockage d'eau dans tous les zones (urbains, suburbaines, rurales) ;
- Renforcer l'accès aux services de qualité de

nouveau-nés ;

- Plaidoyer pour éduquer les jeunes mères sur la prévention de la transmission.

santé maternelle et des nouveau-nés ;

- Plaider pour une couverture équitable des programmes en particulier les infections respiratoires aiguës, le paludisme et les diarrhées et la lutte contre la malnutrition ;
- Soutenir l'implication et l'engagement des hommes pour la SR/PF et la lutte contre les VBG, particulièrement ceux des Chefs traditionnels et religieux.

6. **Renforcer les interventions nutritionnelles basées sur des preuves scientifiques pour la réduction de la malnutrition en considérant le Portfolio Essentiel en Nutrition avec un accent sur la période des 1 000 jours (du début de la grossesse jusqu'à 2 ans) :**

- Améliorer l'accès des femmes enceintes à une nutrition améliorée pendant la grossesse (supplémentation en fer et acide folique, déparasitage, alimentation diversifiée et riche en énergie, etc.) ;
- Renforcer l'accès aux services nutritionnels de qualité facilitant l'adoption des comportements clés chez les enfants de moins de 5 ans (allaitement maternel et alimentation minimale adéquate de l'enfant, supplémentation en micronutriments, fortification des aliments, etc.) ;
- Offrir un service de prise en charge de qualité pour les enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée ou sévère ;
- Promouvoir les activités nutritionnelles

en faveur des adolescents : alimentation diversifiée, supplémentation en micronutriments, déparasitage ;

- Faciliter l'accès de la population aux aliments fortifiés (sel iodé et fluoré, farine fortifiée, etc.) ;
- Renforcer les efforts de coordination multisectorielles pour mettre en valeur les efforts de tous dans la lutte contre la malnutrition et la pauvreté et ainsi contribuant au dividende démographique.



PILIER 2 : EDUCATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Avant de parvenir au Dividende Démographique, le pays doit s'assurer une meilleure éducation à tous les niveaux pour tous les Malagasy. En effet, la vision du Gouvernement rejoint ce raisonnement qui est d'offrir une éducation de qualité pour tous, pour les préparer à participer au développement du pays. Les stratégies clés pour y arriver consistent avant tout à octroyer des formations adéquates au corps professoral pour pouvoir former les jeunes à devenir des citoyens responsables et d'assurer la modernisation des infrastructures et des outils de formation, favorisant ainsi la qualité et le professionnalisme. Le système éducatif doit fournir aux élèves Malagasy les compétences nécessaires pour pouvoir être compétitifs sur le marché de travail.

Pour concrétiser cet objectif de l'émergence de l'éducation, les innovations suivantes pourraient être envisagées :

- La multiplication, la réhabilitation et l'extension des infrastructures éducatives en milieu rural et en milieu urbain ;
- La mise à jour du programme scolaire à tous les niveaux ;
- L'ajustement du système de recrutement et de carrière des enseignants ;
- L'intégration de l'e-learning. Il s'agit d'utiliser la technologie pour faciliter l'accès à une éducation de qualité pour tous. L'apprentissage virtuel présente de nombreux avantages : formation juste, à temps et rapide, formation en toute souplesse, et enfin, réduction des coûts de formation ;
- Le jumelage du programme éducatif avec ceux des pays émergents.

Actions clés et activités identifiées :

7. Mettre en conformité le cadre juridique de l'Education Nationale aux exigences nationales et internationales.

8. Doter le système éducatif d'infrastructures répondant aux normes de qualité, ce qui renforce la vision pour la modernisation des équipements et des infrastructures :

- Mettre en place système éducatif résilient aux risques et aux catastrophes ;
- Adapter les infrastructures scolaires pour faciliter la mobilité des enfants en situation de handicap et renforcer leur rétention scolaire ;
- Favoriser l'accès et l'équité : subventions aux caisses d'écoles, kits scolaires, accompagnement d'enfants vulnérables (incluant cantine scolaire), formation à distance et du numérique éducatif, octroi de bourses d'excellence tempérées par des considérations sociales, établissement de partenariats avec l'enseignement privé, les ONG, les OSC.

9. Améliorer la qualité de l'enseignement :

- Rationaliser le recrutement et de l'affectation des enseignants qualifiés ;
- Développer et renforcer les structures de Formation de formateurs ;
- Mettre en place une espace numérique et intégrer les TIC dans l'enseignement, suivi et encadrement pédagogique ;

10. Améliorer l'employabilité des formés et des diplômés de l'enseignement supérieur :

- Recruter pour des travaux décents les diplômés universitaires ;
- Renforcer les performances de la qualité des formations ;
- Appuyer l'éducation basée sur les compétences en matière de formation professionnelle.
- Consolider les infrastructures scolaires et universitaires à travers la modernisation des équipements et des infrastructures ;

**11. Développer une gestion partenariale multisectorielle de l'éducation et de la formation :**

- Mettre en place un système de partenariat avec les entreprises pour supporter la révision des curriculums de formation : formation dans les secteurs représentant les plus grands bassins d'emplois, intégration des milieux professionnels dans la formation, promotion de la formation tout au long de la vie, développement de compétences entrepreneuriales, système de jumelage ;
- Développer le système de partenariats avec le secteur privé et les partenariats bilatéraux pour faciliter la transférabilité des compétences.

12. Insuffler l'esprit de recherche et d'innovation à tous les niveaux :

- Réaliser et publier des recherches scientifiques ;
- Intégrer les compétences d'innovation des étudiants ;
- Mettre en place des dispositifs d'incubation des projets inter-entrepreneuriaux ;
- Favoriser l'octroi des bourses d'études à l'étranger au mérite, conditionné par un engagement de rentrer à Madagascar du bénéficiaire.

13. Valoriser l'éducation non formelle et l'éducation informelle ainsi que la formation professionnelle destinée aux analphabètes et aux enfants/jeunes déscolarisés pour répondre au problème d'inégalité en matière d'Education par la mise en place d'un partenariat entre le MJS, le MENETP, autres ministères, OSC et entités privées concernés pour :

- Elaborer des programmes flexibles et innovateurs de maintien, de retour et de réinsertion scolaire/éducative adaptés et spécialisée avec des outils de suivi pour les adolescents, adolescentes et jeunes vulnérables et non-scolarisés, notamment pour les jeunes filles ;
- Elaborer des référentiels de formations pour renforcer l'alphabétisation aux normes du MEN comme l'Alphabétisation Fonctionnelle Intensive pour le Développement (AFI-D) ;
- Intensifier l'opérationnalisation des Réseaux communautaires et d'écoles inclusives sur le terrain à travers la réalisation des cours d'alphabétisation, et la diversification de l'offre d'apprentissage destinée aux analphabètes et aux déscolarisés ;
- Développer la formation professionnelle des enfants/jeunes déscolarisés par le biais des Centres de Promotion Socio-Economiques (CPSE) ;
- Renforcer les compétences et élargir les domaines d'intervention des Jeunes Pairs Educateurs (JPE) afin de mieux répondre aux nombreux besoins de leurs pairs.

14. Adapter les programmes éducatifs au contexte national qu'international :

- Elaborer le plan de communication pour le changement de comportement de toutes les générations et appuyer les actions de sensibilisation et de CCC périodique en vue d'améliorer la situation des adolescents, adolescentes et jeunes ;
- Faciliter « l'approche adolescents et jeunes » pour tous intervenants en Jeunesse ;
- Opérationnaliser les stratégies intersectorielles visant l'amélioration de la participation des adolescents, adolescentes et jeunes pour la promotion du civisme, de la citoyenneté, de la paix, du changement climatique et du développement durable ;
- Faciliter l'accès à l'information relative au bien-être global des adolescents-adolescentes et jeunes afin qu'ils connaissent leurs droits à travers tous les canaux de communication ;
- Encourager la formation sur le « life skills », y compris l'éducation sexuelle, et les techniques de communication efficace pour
- Intégrer le civisme, la citoyenneté, la paix, le changement climatique et le développement durable en matière à part entière dans les établissements scolaires (éducation fondamentale, éducation secondaire générale et les lycées techniques et professionnels).



15. Améliorer le système éducatif à travers des programmes adaptés et inclusifs, pour une éducation de qualité pour tous :

- Scolariser obligatoirement tous les enfants ;
- Intensifier les actions entrant dans le Cadre d'Orientation et d'Organisation du Curriculum Malagasy (COOCM) et de la réforme de l'éducation ;
- Mettre à l'échelle l'éducation sexuelle complète afin de contribuer à prévenir aux grossesses précoces et/ou non désirées et pour une meilleure réussite scolaire.

16. Accueillir les ESH1 (enfants présentant des déficiences légères ou moyennes) dans le système formel et les ESH2 (enfants présentant des déficiences lourdes ou profondes) dans des établissements spécialisés :

- Créer un centre d'excellence pédagogique au niveau des provinces ;
- Améliorer le dispositif CRAN (Cours de Remise à Niveau) ;
- Consolider le système LMD : mise en place d'un environnement et de ressources favorables pour les étudiants face au nouveau système LMD ;
- Mettre à niveau le programme universitaire, renforcement et normalisation de l'enseignement supérieur ;
- Mettre en place et opérationnaliser les écoles de parents au niveau des établissements scolaires publics du cycle fondamental afin de promouvoir la responsabilité des parents ;
- Adopter une politique d'intégration scolaire des jeunes filles après avoir donné naissance ;
- Améliorer les services destinés aux étudiants par la création d'une bibliothèque incluant la gratuité de consultation des livres.

17. Valoriser le sport, la culture, les loisirs comme étant des moyens d'éducation pour le développement par la collaboration interministérielle avec la société civile, CTD secteur privé nationaux et internationaux pour :

- Elaborer et opérationnaliser des plans de développement du sport scolaire et universitaire ainsi que les écoles de sport dans le cadre de la préparation de la relève sportive ;
- Promouvoir la pratique du sport pour tous ;
- Elaborer des stratégies à la promotion des loisirs éducatifs ;
- Etablir de partenariat entre les MJS et autres Ministères concernées pour la Développement de la culture numérique en favorisant un programme pour la protection des jeunes contre les abus sur les réseaux sociaux et la Promotion de l'usage à bon escient de l'internet dans toutes les régions ;
- Identifier et vulgariser les talents sportifs ;
- Promotion et valorisation du patrimoine, des traditions et de la culture Malagasy.

PILIER 3 : EMPLOI ET ENTREPRENEURIAT

Le secteur emploi est un pilier qui donne une influence à la croissance économique. Les politiques économiques relatives à la création d'emploi doivent en effet s'adapter aux besoins du marché de travail en évolution vu que ce secteur constitue des blocages

à l'atteinte de notre objectif en matière du Dividende Démographique. Quelles mesures pouvons-nous donc prendre pour réduire les problèmes de chômage et de sous-emploi, qui représentent un lourd fardeau pour notre économie ?

Actions clés et activités identifiées :

18. Mettre en œuvre les politiques et les stratégies pour la réduction du chômage des jeunes :

- Optimiser l'intermédiation de l'offre et de la demande par l'éducation et l'adéquation de la formation et le marché du travail afin de faciliter l'accès des jeunes primo-demandeurs à l'emploi ;

- Renforcer les collaborations économiques avec la diaspora afin de promouvoir les investissements et de mettre au point des relations économiques et commerciales ;
- Lutter contre la précarité de l'emploi des jeunes par la promotion de l'emploi productif et décent afin d'assurer la protection de l'emploi créé ;
- Multiplier les investissements dans les infrastructures des secteurs de production et promouvoir les techniques et technologies résilientes aux catastrophes naturelles afin d'augmenter la productivité ;
- Promouvoir les projets offrant une meilleure résilience face aux aléas naturels et aux autres facteurs de dégradation de conditions de vie des populations vulnérables ;
- Renforcer les systèmes d'information sur l'emploi et les services de l'emploi au niveau national et régional ;
- Effectuer des approches HIMO structurées dans les travaux publics.

19. **Instaurer un environnement favorable à l'accès aux crédits pour les jeunes :**

- Accorder des financements en création et en développement d'entreprise pour les jeunes entrepreneurs ;
- Restructurer le fonctionnement des fonds national d'appui au financement des projets d'entreprises des jeunes ;
- Faciliter l'accès au crédit pour les jeunes.

20. **Instituer un mécanisme d'insertion professionnelle des jeunes et des femmes par le biais des stages, d'apprentissage ainsi que des formations en cours d'emploi :**

- Mettre en place un programme national de stage, d'apprentissage, et de formation professionnelle en adéquation avec les besoins du marché du travail ;
- Créer des centres de formation des arts et métiers selon les besoins des filières économiques de chaque district ;
- Renforcer les capacités des institutions de formation professionnelle pour faciliter la réinsertion des jeunes vulnérables (déscolarisés, diplômés) ;
- Vulgariser et renforcer la mise en œuvre des politiques existantes d'autonomisation des jeunes auprès des structures réservées aux jeunes ;
- Renforcer la capacité des jeunes recrues par la formation professionnelle continue et l'apprentissage de métiers en vue d'améliorer la qualité de main-d'œuvre ;
- Favoriser la collaboration entre les entreprises et les établissements de formation dans le but de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes ;
- Orienter les jeunes vulnérables vers des spécialisations selon leurs compétences et leurs compétences et leur situation ;
- Adopter un nouveau plan de promotion de la formation professionnelle en adéquation avec les enjeux de l'émergence.

21. **Inciter les grandes entreprises à intégrer la Responsabilité Sociétales des Entreprises (RSE) sur l'emploi et l'entrepreneuriat jeunesse :**

- Créer un mécanisme de reconnaissance des grandes entreprises intervenant en RSE au bénéfice des jeunes dans l'emploi et l'entrepreneuriat ;
- Mettre en place un guide RSE pour les grandes entreprises à Madagascar.

22. **Instaurer un dispositif de promotion de l'entrepreneuriat jeunesse :**

- Mettre en place des mécanismes de soutien aux entreprises informelles des jeunes ;
- Sensibiliser les jeunes en entrepreneuriat, en système de formation et d'encadrement des jeunes porteurs de projet (Rural et urbain dans les secteurs porteurs) ;
- Soutenir la création et le développement de centres d'appui à l'entrepreneuriat



de la jeunesse (Incubateur, pépinières, accélérateurs) ;

- Développer les partenariats en matière d'emploi et d'entrepreneuriat des jeunes (PPP, PTF) ;
- Promouvoir la réalisation des formations sur la culture entrepreneuriale et la gestion

financière ;

- Soutenir l'appui à l'entrepreneuriat « jeunesse et femme » et en assurer une extension vers les jeunes ruraux afin de susciter la création d'entreprises innovantes ;
- Promouvoir l'entrepreneuriat quels que soient la taille de l'activité et le milieu.

23. Créer un environnement propice à la création d'emplois dans les secteurs porteurs :

- Réaliser des ateliers de vulgarisation des secteurs prioritaires: THA (Textile, Habillement et Accessoires), THR (Tourisme, Hôtellerie et Restauration), DR (Développement Rural), BTP/RS (Bâtiment et Travaux Publics / Ressources Stratégiques), TIC (Technologies de l'Information et de Communication) en vue de relance économique ;
- Renforcer les créations d'entreprises dans les NTIC en milieu urbain et réduire la fracture numérique en facilitant l'accès aux technologies de l'information et de la communication en milieu rural dans le but d'étendre les opportunités d'emploi ;
- Sensibiliser les acteurs économiques sur les opportunités d'emplois verts ;
- Sensibiliser les TPME sur le respect des normes, la qualité, et sur l'amélioration de leur productivité ;
- Promouvoir l'agro-industrie en milieu rural afin d'augmenter la valeur ajoutée des produits et de favoriser l'emploi pour tous ;
- Renforcer les compétences agricoles ;
- Lancer le concept filière agricole/élevage: dispenser d'une formation technique et technologique, mettre en place des usines de transformation. A chaque région présentant un potentiel correspond une usine de proximité.

PILIER 4 : GOUVERNANCE

La bonne gouvernance joue un rôle prépondérant dans la réalisation du processus Dividende Démographique. Le fait de s'engager dans des principes de gouvernance sains à travers la réconciliation nationale, la transparence, la lutte contre la corruption, le respect des droits fondamentaux de chaque citoyen, le développement des secteurs porteurs, la culture d'excellence, de dialogue et de redevabilité mutuelle, l'intégrité, le civisme et la participation citoyenne à la vie de la nation, la

priorisation du développement social, la mise en place d'un cadre favorable à l'instauration d'un Etat de Droit et d'un climat de confiance entre gouvernants et acteurs de développement ainsi que la mise en place des cadres de référence juridique, politique et stratégique sectoriels incitatifs au développement social et économique permettent d'augmenter les possibilités de renforcement de la croissance économique et du développement.

Actions clés et activités identifiées :

24. Rendre effective l'autorité de l'Administration publique :

- Améliorer l'administration publique :
Instauration d'un environnement juridique, politique et socioéconomique sain ;
Restauration de la confiance des citoyens et des partenaires techniques et financiers envers la machine administrative étatique ;
Renforcement de l'effectivité de la fonction publique de proximité ;
- Renforcer l'éducation civique et citoyenne :
intégration des Droits Humains dans l'éducation, mise en place d'un pôle pour le civisme et la citoyenneté au niveau régional et communal ;
- Moderniser le cadre juridique de la lutte contre la corruption : adoption d'un décret portant mise en place des cellules et de programmes internes de prévention de la corruption et d'éducation contre la corruption dans l'administration publique ;



- Améliorer le système budgétaire dans tous les domaines : Amélioration de la répartition équitable des richesses pour un développement durable et équilibré ; Etablissement des normes nationales en matière d'allocation de ressources par niveau (Central, Régional, Périphérique) ; Renforcement des compétences des CTD sur la planification et programmation des activités, gestion programmatique et financière (transfert préalable de compétences) ;
- Effectuer des plaidoyers pour l'augmentation du budget alloué destiné aux domaines œuvrant dans la réalisation du processus du dividende démographique ;
- Intensifier la célérité dans le traitement des dossiers dans l'administration publique ;
- Développer les politiques publiques orientées vers l'efficacité, l'efficience et l'équité : Redynamisation de la culture de l'intégrité et de l'excellence dans la gestion des affaires publiques ; Opérationnalisation de la décentralisation de compétence ; Rationalisation des équipements et bâtiments administratifs ;
- Faire un plaidoyer auprès des autorités nationales pour que Madagascar adhère au mécanisme volontaire d'examen par les pairs (APRM) ;
- Ratifier la charte Africaine de la Jeunesse et déposer l'instrument de ratification avec l'Union Africaine : Renforcement des plaidoyers/lobbyings auprès des parlementaires, Mise en place d'un cadre législatif et réglementaire à travers l'élaboration des projets de lois, des décrets et arrêtés d'application des lois promulguées ainsi que leur diffusion sur tout le territoire national.

25. Respecter les droits fondamentaux dans tous les domaines tant publics que privées :

- Promouvoir le rôle de la femme et de la condition féminine : adoption d'une loi en faveur de la lutte contre les violences basées sur le genre et les mariages d'enfants ; élimination de la discrimination des femmes dans les milieux professionnels publics et privés ;
- Moderniser le système d'enregistrement des faits d'état civil : Informatisation des données sur l'état civil pour comptabilisation et identification rapide par sexe, âge, par localité sans risque d'erreur du statut et du nombre de l'ensemble de la population nationale et ce, par Fokontany, par Commune, par District, par Région (idem CIN de chaque individu) d'où moindre dépenses et gains de temps considérable dans le recensement général de la population et l'établissement de la liste électorale ;
- Renforcer l'Etat de Droit : Garantir la mise en application de la protection des droits de l'homme ; Réactualisation des droits des affaires, renforcement de la lutte contre la corruption ; Intensification des IEC/CCC sur le civisme et la participation citoyenne à la vie de la nation ; Promotion du dialogue dans la résolution pacifique des conflits ou divergence d'intérêt.

26. Renforcer la transparence dans la gestion et utilisation des deniers et marché publics en vue de restaurer le climat de confiance envers l'administration publique :

- Opérationnaliser et renforcer les dispositifs de contrôle, du suivi, de l'audit, de l'information et de la rétro information : Mise en place d'un cadre de suivi Pluriannuel FR/DD ; Renforcement de l'efficacité et de l'efficience dans la gestion et utilisation des finances publiques ; revue de la procédure des marchés publics ;
- Renforcer la transparence budgétaire et de la redevabilité: Large diffusion de la clé de répartition du budget alloué à tous les niveaux ; large diffusion de la Loi des Finances Initiale (LFI) ou Loi des Finances Rectificatives (LFR) ; renforcement de la politique de communication, de contrôle et de suivi relative à la gestion des finances publiques à travers l'implication des citoyens contribuables ;
- Redynamiser la culture de redevabilité, d'équité et de compte-rendu aux citoyens contribuables : Production trimestrielle des bulletins d'informations sur les réalisations physiques et financières enregistrées par secteur à tous les niveaux ;
- Promouvoir la liberté d'accès à l'information et investigation : Rétablissement des droits à l'information sans censure démesurée pour les médias publics et privés ;



- Mener des revues périodiques trimestrielles (contrôle, suivi, évaluation à mi-parcours, réajustements ...)

- Elaborer un rapport annuel sur la situation de la jeunesse.

27. Promouvoir la participation citoyenne dans le processus de développement social et économique :

- Vulgariser les cadres de développement sectoriels (santé, jeune, emploi, population, éducation) aux vues de l'appropriation par tous les acteurs : Intensification des réunions d'imprégnation et de clarification sur les tenants et aboutissants des cadres de référence politique et stratégique sectoriels à tous les niveaux ;
- Intégrer les jeunes au processus de décision les concernant ;
- Améliorer la culture de dialogue entre les dirigeants locaux et leurs populations : Instauration du dialogue social à travers l'audience publique ; restauration d'un climat de confiance mutuelle entre gouvernants et gouvernés à travers l'E-gouvernance ;
- Renforcer l'éducation parentale pour

un changement de comportement : Conscientisation de masse sur le droit des enfants à être traités sur un même pied d'égalité sans discrimination de sexe ou de genre ;

- Renforcer la capacité des ministères et les STD qui sont les principaux responsables de la mise en œuvre des lois sur l'autonomisation des jeunes ;
- Renforcer le partenariat public-privé : allègement des procédures de collaboration entre les secteurs public et privé ;
- Renforcer les appuis financiers aux OSC, ONG, médias : Facilitation de l'accès à des subventions en faveur des organismes œuvrant dans les domaines sociaux et de la communication.

28. Renforcer la lutte contre l'insécurité :

- Renforcer les rôles des Conseils de jeunesse communale, régionale et nationale au niveau du MJS par des formations adéquates ;
- Renforcer la capacité technique du Comité interministériel pour la jeunesse (CIMJ) dans l'accompagnement de la mise en œuvre des lois et des politiques visant l'autonomisation des jeunes ;
- Améliorer la sécurité alimentaire des ménages: Augmentation de la superficie cultivable dans les zones productrices ; Facilitation de la sécurisation de la propriété foncière en milieu rural ; Renforcement des appuis techniques et financiers à la maîtrise de l'eau d'irrigation et à la production d'engrais biologiques et de semences

améliorées en milieu rural ; Promotion de l'élevage à grande échelle.

- Renforcer la sécurité publique : Augmentation du nombre des policiers, gendarmes chargés de la protection des personnes et de leurs biens ; Mise en place d'unités spécialisées anti-dahalo dans les zones rouges, cadrage des Dina ; Renforcement des matériels et équipements aux forces de l'ordre en zones urbaine et rurales ; Etablissement d'une base de données sur le statut et le n° de téléphone de chaque citoyen à Madagascar (par Fokontany, Communes, Districts, Régions) ; Multiplication des détachements ou dispositifs de sécurité jusqu'au niveau de chaque Commune voire du Fokontany.





CHAPITRE V

CONCLUSION





Avec un taux de fécondité élevé et un taux de mortalité infantile en baisse, la population de Madagascar se caractérise par sa jeunesse. En 2017, 64% de sa population est âgée de moins de 25 ans et les jeunes âgés de moins de 15 ans représentent environ 46,7 % de la population. Si on arrive à investir dans le capital humain, en particulier dans la jeunesse, cette situation constitue une fenêtre d'opportunité pour que Madagascar puisse tirer profit du dividende démographique. Par contre, si aucune mesure n'est prise dans ce sens, cette jeunesse de la population représentera une charge et constituera plutôt une bombe à retardement pour le développement de Madagascar.

Actuellement, le dividende démographique devient un élément primordial dans la réalisation de l'aspiration de l'Afrique à la transformation économique. La dynamique de la population joue un rôle primordial dans la croissance inclusive. Cette grande partie de jeunes dans la population serait une source de l'accélération de la croissance économique, à condition d'être valorisée et exploitée raisonnablement.

Selon l'INSTAT, le taux de croissance économique de Madagascar est de 4,0% en 2016. Ce taux avoisine celui de l'Afrique en général, qui est de 3,7%, bien que ce chiffre occulte soit le fait des résultats améliorés dans certains pays. La croissance économique devrait être enregistrée dans certains domaines à forte intensité de main-d'œuvre ainsi que dans certains moteurs de croissance bien ciblés. Malgré les avancées enregistrées, le pays devra déployer davantage plus d'effort pour mettre en œuvre des actions concrètes notamment dans les domaines clés : la Santé et la Planification Familiale, l'Education et le développement de la compétence,

l'Economie (Emploi et Entrepreneuriat) et la Gouvernance. Ces actions permettront d'aider le pays à gérer la dynamique démographique en adéquation avec la croissance économique.

La transformation économique est soumise à des préalables en termes d'investissement. Il s'agit de (i) l'amélioration de l'accès à des soins et services de santé et une éducation de qualité pour satisfaire aux exigences du marché de travail, (ii) l'adoption de politiques macroéconomiques qui favorisent le développement social et facilitent la création d'emplois et l'entrepreneuriat, ainsi que (iii) l'élimination des entraves aux entreprises, et (iv) l'amélioration de la gouvernance en général. En effet, éduqués, ayant une bonne santé, et ayant accès à des emplois décentes, c'est-à-dire jouissant de leurs droits fondamentaux, ces jeunes pourraient améliorer leur vie et contribuer ainsi à la croissance économique. Une telle situation, conjuguée avec une bonne gouvernance à tous les niveaux engendreront des changements positifs à hauts impacts et serviront de levier au développement durable du pays.

Enfin, la possession d'un Profil pays en matière de Dividende démographique est ainsi jugé très importante dans le cadre de la réalisation de ce processus. Il reste un outil de travail incontournable permettant aux décideurs de prendre des décisions fondées sur des données probantes dans la planification du développement du pays.

Ces investissements et actions stratégiques sont étroitement liés et le fait de tirer parti de leurs synergies s'avèrerait essentiel pour garantir l'efficacité du Dividende démographique à long terme pour Madagascar.





REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Décret portant promotion et organisation, renforcement des capacités et coordination des centres des jeunes à Madagascar, MJS
2. Documents des normes, procédures et outils de gestion en SR, MSANP
3. Engagements FP2020, Family Planning 2020
4. Feuille de route CARMMA pour la réduction de la mortalité, MSANP
5. Feuille de route de l'UA sur « Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse » 2016- 2017
6. Feuille de route de Mali sur « Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse » juin 2017
7. INSTAT, « Enquête Nationale sur le Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement - ENSOMD 2012-2013 », (Antananarivo : INSTAT, 2013)
8. Loi n°2017-028 relative à la protection sociale relative au régime non contributif à Madagascar, MPSPF
9. Loi n°2017-043 relative à la protection du Bien être des femmes, filles et familles Malgaches, MSANP
10. Loi sur la santé de la reproduction et de la PF, MSANP
11. MEN, MESUPRES, MEETFP, Plan Sectoriel de l'Education (2018-2022)
12. MEP, « Plan National de Développement (PND) 2015-2019 », (Antananarivo : MEP, 2018)
13. MEP, « Rapport de priorisation des cibles ODD de M/car », ODD 16 : cible 16.1, 16.3, 16.5 (Antananarivo : MEP, 2018)
14. Normes et Services amis des jeunes, MJS
15. PDSS 2015- 2019
16. Plan d'Action National Budgétisé en PF, 2018 – 2020, MSANP
17. Plan d'Action Quinquennal, MJS 2017
18. Plan national d'Actions sur la nutrition III (PNAN 3), ONN
19. Plan national de développement des Ressources Humaines en santé, MSANP
20. Plan pluriannuel complet pour le programme élargi de vaccination, MSANP
21. Plan stratégique intégré en planification familiale et en sécurisation des produits de la santé et de la reproduction 2016-2020
22. Plan Stratégique Nationale en Santé de la Reproduction des Adolescents et des Jeunes 2018-2023, MPPSPF
23. Politique nationale de formation en matière de santé, MSANP
24. Politique Nationale de la Jeunesse, MJS 2015
25. Politique Nationale de la Santé réactualisée en 2016, MSANP
26. Politique nationale en santé communautaire, MSANP



27. Présidence, « Programme d'Urgence Présidentiel 2015-2016 », (Antananarivo : Déc 2014)
28. Rapport Doing Business 2018
29. Résultats de l'enquête Track 2017
30. Résumé des politiques et des stratégies nationales ainsi que les interventions prioritaires du secteur santé, MSANP
31. Revues documentaires sur internet relatives à la loi sur la corruption, loi sur l'immigration, Conventions sur les Droits
32. Humains, Création d'un service de renseignements financiers (SAMIFIN) contre le blanchiment d'argent (décret n° 2007 – 510 du 04 juin 2007), Création du Bureau Indépendant Anticorruption (BIANCO), Mise en place du contrôle indépendant des opérations bancaires exercé par la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF)
33. Stratégie nationale de la lutte contre la corruption
34. Stratégie nationale de lutte contre la VGB, MPPSPF
35. Stratégie nationale de Protection sociale, MPPSPF
36. Stratégie nationale de sécurisation des produits en santé et la reproduction, MSANP





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE ET DU PLAN
DIRECTION DE LA PLANIFICATION
Immeuble PLAN, Anosy Antananarivo 101 – MADAGASCAR